

# Action socio-linguistique complémentaire du CIR

## Financement

image not found or type unkr



Formation professionnelle continue  
**Actions sociolinguistiques complémentaires (ASL)**

N° de marché :DIAN-ASL

## Organisme responsable et contact

IRFREP  
**Fabienne HUBERT**  
 05.45.38.29.91  
 fabienne.hubert@irfrep.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Primo-arrivant

### Sélection :

Dossier  
 Information collective

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Primo-arrivant, réfugiés

### Prérequis pédagogiques :

Primo-arrivant, réfugiés sans niveau spécifique un entretien de positionnement à l'arrivée. Orientation en fonction du niveau (débutants, intermédiaires ou avancés)  
 Prérequis en fonction du niveau d'entrée souhaité et du niveau d'atteinte visé

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Faciliter l'intégration et l'autonomie par l'accès aux droits, la mobilisation vers l'emploi, la compréhension et l'appropriation des principes et des valeurs de la république (ateliers collectifs et individuels)

## Contenu et modalités d'organisation

Les Ateliers sociolinguistiques doivent permettre aux bénéficiaires : - de découvrir, d'explorer et de s'approprier les espaces publics et codes sociaux de l'environnement, - de favoriser leur mobilité en situation réelle et leur accès à la vie culturelle, - de développer leurs compétences dans la vie sociale (démarches auprès des services publics, accompagnement dans la scolarité de leurs enfants...) - d'acquérir des compétences de communication afin de mieux s'insérer dans la vie sociale et professionnelle. - de mieux s'approprier leur environnement direct et de renforcer leur confiance en soi A savoir sur les ASL Dans les Ateliers sociolinguistique, différents ateliers thématiques (vie sociale et citoyenne, vie éducative, emploi...) sont proposés aux personnes pour répondre à leurs attentes. Ces ateliers viennent en complémentarité des formations linguistiques délivrée par l'OFII ou d'autres financeurs public.

### Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

### > Attestation de fin de formation

## Et après ?

### Suite de parcours

Gratuité de l'action (prise en charge par le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Education Nationale) Complémentarité avec d'autres formations linguistiques (formations linguistiques de l'OFII ou de type OEPRE)

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00230254	du 01/01/2021 au 31/12/2024	(16)	IRFREP		Non éligible	FPC